

ID: 063-216302570-20231219-2023_067-DE

République Française Département du Puy de Dôme Commune d'OLBY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 19 décembre 2023

 Référence	
2023_067	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLBY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel GAUTHIER, maire.

Objet de la délibération

Délibération portant sur la programmation de travaux pour l'aménagement du centre bourg et création espace de jeux et demande de subventions

<u>Présents</u>: M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BONY Catherine, Mme BRIGNON Hélène, Mme FINET Hélène, M. GAUTHIER Samuel, Mme GUILLAUME Michelle, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET LACOURT Noëlle, M. MEGEMONT Etienne, M. NESME Emmanuel, M. OUVRARD Dominique, Mme PLANEIX Bernadette

<u>Excusé(s) ayant donné procuration</u>: M. CARAY Frédéric (pouvoir donné à M. NESME Emmanuel),

Absent excusé: M. TRONCHE Aymeric

Nombre de membres					
Afféren ts	Présent s	Qui ont pris part au vote			
14	13	14			

A été nommé(e) secrétaire : Mme MAZET LACOURT Noëlle

<u>Objet de la délibération</u> : Délibération portant sur la programmation de travaux pour l'aménagement du centre bourg et création espace de jeux et demande de subventions

Date de la convocation 12 décembre 2023 Rapporteurs: Noëlle LACOURT et Samuel GAUTHIER

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Date d'affichage 22 décembre 2023

Le maire rappelle que lors du conseil municipal du 19 septembre 2023, il a été adopté la validation du projet d'aménagement avec la création d'un espace de jeux. Plusieurs réunions se sont déroulées notamment avec les services de l'ADIT afin de finaliser les aspects techniques et financiers du projet.

Vote
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Trois entreprises ont été sollicitées et rencontrées afin d'établir des devis.

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE CLERMONT -FERRAND Le : 22 décembre 2023

Εt

Publication ou notification du : 22 décembre 2023



ID: 063-216302570-20231219-2023_067-DE

Il présente le plan de financement mis à jour.

Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	%	Montant
AIRE DE JEUX	85 965,50 €	Amendes de police	5	7 500,00 €
AMENAGEMENT VOIE VERTE	33 820,00 €	DETR	30	49 375,65 €
Aménagement trottoirs	26 920,00 €	REGION AURA	20	32 917,10 €
Aménagement chemin	6 900,00 €	CD 63 FIC	20	32 917,10 €
AMENAGEMENT ESPACE DE COLLECTE DE DECHETS	29 800,00 €			
AMENAGEMENT MOBILIER URBAIN	10 000,00 €	COMMUNE	25	41 875,65 €
VEGETALISATION - FLEURISSEMENT	5 000,00 €			
MONTANT HT	164 585,50 €	MONTANT HT		164 585,50 €
TVA	32 917,10 €	FCTVA		26 998,61 €
		Commune		5 918,49 €
MONTANT TTC	197 502,60 €	Montant TTC		197 502,60 €

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE :

- DE VALIDER le plan de financement ;
- DE VALIDER les demandes de subventions pour la réalisation de cet aménagement;
- D'AUTORISER monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

> Le Maire Samuel GAUTHIER